

un autre projet est possible

collectif-cptg.org



L'Écho du Triangle du jeudi 3 décembre 2020

Le gouvernement doit préserver les terres agricoles du Triangle, seule décision compatible avec la COP 21

Dans ce numéro

- Le gouvernement doit préserver les terres agricoles du Triangle
- Reprises des ZADimanches : dimanche 17 janvier 2021
- Dimanche 13 décembre 2020 à partir de 13h rassemblement contre l'urbanisation de l'Aire des Vents à Dugny
- Contre la réintoxication du Monde
- Arrêt de la CAA de Versailles du 19.11.2020 relatif à l'autorisation environnementale de la ligne 17 Nord
- Sur le Triangle la biodiversité résiste aussi
- Les Webinaires : Tour d'horizon des ceintures alimentaires en Europe
- Adhésion à CARMA et/ou au CPTG
- Revue de presse : fausses affirmations de la CCI IdF, CARMA-Risome avance, suites du rapport de F. Rol-Tanguy et revanchards d'EuropaCity
- D'autres luttes à soutenir ailleurs : abandon du projet de nouvelle carrière de calcaire dans le Vexin français



Le gouvernement doit préserver les terres agricoles du Triangle, seule décision compatible avec la COP 21

Un an après l'abandon d'EuropaCity montrera-t-il le cap à suivre ou restera-t-il dans les schémas du passé ?

Après la décision prise par le gouvernement d'annuler le projet EuropaCity, le haut fonctionnaire Francis Rol-Tanguy a été chargé d'une mission portant sur le territoire impacté par Roissy dont l'avenir du Triangle de Gonesse. Le rapport a été remis mi-juillet dans la discrétion. La forte mobilisation pour la 4e Fête des Terres de Gonesse n'a pas eu d'effet apparent sur le gouvernement. Le contexte sanitaire peut en être la raison. Par contre les instances qui n'imaginent pas d'autres solutions que l'urbanisation avec sa gare mettent la pression : lettre à Macron du maire de Gonesse, communiqués de presse de la CCI Paris Île-de-France et des acteurs économiques du Val d'Oise etc...

A la demande de France Nature Environnement (FNE), une délégation de FNE, CARMA et le CPTG a été reçue le 19 octobre par la conseillère en charge l'urbanisme, l'aménagement et la lutte contre l'étalement urbain auprès de la ministre chargée du Logement, Emmanuelle WARGON. Nous avons aussi dans un communiqué de presse dénoncé la dramatisation de la situation du chômage et les chiffres erronés publiés par la CCI Paris Île-de-France.

Le 12 novembre, le premier ministre a chargé le préfet du Val d'Oise « *d'une mission d'élaboration d'un contrat de territoire* ». Ce dernier a aussitôt demandé aux associations CARMA, CPTG et VOE de lui « *transmettre leurs contributions sur tout projet susceptible d'être intégré dans ce contrat de territoire* ». Ce qui a été fait par chacune des trois associations ([lire la contribution du CPTG](#), accompagnée d'[une annexe transport](#)).

Lors d'une visite à Cergy, le premier ministre a annoncé « *un plan pour le Val d'Oise, tout comme mon prédécesseur avait engagé un plan spécifique pour la Seine-Saint-Denis* » (en novembre 2019).

Le Triangle de Gonesse - après dix ans de lutte contre la démesure d'un méga-centre de commerces et de loisirs et pour la préservation de terres agricoles -, est devenu un symbole, qui réclame une réponse à la hauteur de sa singularité, compte tenu de sa taille, de sa situation aux portes de la deuxième métropole européenne et de son patrimoine pédologique exceptionnel.

Pour le CPTG, le Triangle de Gonesse ne doit pas être urbanisé.

CARMA n'attend plus que le signal politique pour lancer son démarrage sur le Triangle.

Il n'y a plus de temps à perdre !

Reprise des ZADimanches : dimanche 17 janvier 2021

En raison des mesures sanitaires nous avons dû suspendre l'organisation des ZADimanches. Avec les assouplissements décidés par le gouvernement et quelles que soient les décisions qui vont être annoncées, une importante ZADimanche s'impose pour se retrouver, échanger les perspectives et les décisions à prendre pour 2021. **Réservez cette date !**

Dimanche 13 décembre :

Rassemblement contre l'urbanisation de l'Aire des Vents à Dugny

Le CPTG appelle avec différents collectifs de Seine-Saint-Denis à un rassemblement contre l'urbanisation de l'Aire des Vents à Dugny. Formant une partie du Parc Georges Valbon, celle-ci est destinée à la construction du Village des médias pour les JO de 2024. Cet équipement ne figurait pas dans la demande du CIO.

Retrouvons-nous à partir de 13h sur le site de l'Aire des Vents à Dugny.

Entrée « La Comète », Rond-point Avenues du Maréchal Leclerc et de la Luzernière

Transports : Gare Dugny/ La Courneuve (T11), Bus 249 (les Essences) Bus 133 (Chardavoine)

Action contre la réintoxication du monde

Initiées par les Collectifs de Notre-Dame-des-Landes, ces vagues d'actions ont démarré le 17 juin dernier et se sont poursuivies le 17 novembre. Le 17 juin, le CPTG et ses soutiens ont bloqué durant une journée le chantier de la « gare Aéroport du Bourget » sur la ligne 17 nord.

Le 17 novembre, le CPTG a rejoint les collectifs de Saint-Denis dans l'organisation d'un « toxic tour » dans le quartier Pleyel fortement impacté par les infrastructures des Jeux Olympiques de Paris (JOP 2024) et plus particulièrement le Village olympique.



Arrêt de la cour administrative d'appel de Versailles du 19.11.2020, relatif à l'autorisation environnementale de la ligne 17 Nord

Audience de l'appel contre le jugement du tribunal administratif de Montreuil du 15.11.2019

Le 5 novembre 2020 s'est tenue à la cour administrative d'appel de Versailles (« la CAA ») l'audience relative à l'appel interjeté par la Société du Grand Paris (« la SGP ») contre le jugement du tribunal administratif de Montreuil (« le TA ») du 15 novembre 2019 relatif à l'autorisation environnementale de la ligne 17 Nord du Grand Paris Express qui suspendait pour une durée d'un an les travaux de cette ligne dans sa traversée du Triangle de Gonesse.

A cette audience le rapporteur public a défendu l'incompétence du TA en vertu de la « loi olympique » et le renvoi de cette affaire devant la cour administrative d'appel de Paris. En application de la loi n° 2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (dite « loi olympique ») la garde des Sceaux N. Belloubet et le Premier Ministre E. Philippe ont signé le « décret n° 2018-1249 du 26 décembre 2018 attribuant à la cour administrative d'appel de Paris le contentieux des opérations d'urbanisme, d'aménagement et de maîtrise foncière afférentes aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 » (notamment par l'ajout d'un alinéa 5° à l'article R. 311-1 du code de justice administrative).

Les représentants de la Société du Grand Paris (SGP) ont demandé à la justice de ne pas renvoyer l'affaire devant la cour administrative de Paris pour ne pas retarder plus le chantier de la ligne 17 Nord.

Le jugement du tribunal administratif de Montreuil annulé à cause des JO 2024

L'arrêt n°20VE00338 rendu le 19 novembre 2020 par la CAA a :

- annulé le jugement n°1902037 du 15 novembre 2019 du TA en se fondant sur l'article R. 311-1 et le fait que la ligne 17 Nord est destinée à assurer la desserte de plusieurs sites de compétitions sportives ainsi que du Village des médias des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ;
- et transmis le dossier de la requête de la SGP à la cour administrative d'appel de Paris.

Il s'agit donc d'une annulation pour une raison de forme (TA jugé incompétent par la TAA).

L'arrêt relatif à la révision du PLU de Gonesse encore attendu

Le 5 novembre 2020 la CAA a également examiné le recours déposé par la mairie de Gonesse contre l'annulation de la révision partielle du plan local d'urbanisme de la commune rendant constructibles les terres agricoles situées dans le périmètre de la ZAC Triangle de Gonesse. Pour l'essentiel le rapporteur public n'a pas été le sens des arguments de la mairie de Gonesse, mais cela ne préjuge pas de la décision qui sera rendue par la CAA de Versailles.

Le tribunal administratif de Montreuil bloque les travaux du CDG Express

Dans son [jugement n°1906180](#) du 9 novembre 2020 (communiqué de presse [ici](#)) le TA de Montreuil a interdit les travaux de la ligne de métro Charles-de-Gaule Express dans les zones où se trouvent des espèces protégées en annulant l'autorisation environnementale accordée le 11 février 2019 (rejet de la qualification "d'intérêt public majeur" requise par la loi pour pouvoir porter atteinte à des espèces protégées).



Petit coléoptère (très probablement du genre Cerocoma) sur une Composée. 30 mai 2019.

Sur le Triangle, la biodiversité résiste aussi.

Sur le Triangle de Gonesse, il n'y a pas que le CPTG et ses soutiens qui résistent. Les grands espaces céréaliers sont réputés pauvres en biodiversité et pourtant le site est plus riche que les pouvoirs publics ne voudraient le faire croire. En soutien à la lutte, un naturaliste, Étienne Piéchaud a effectué deux campagnes d'observation, de mai à juillet 2019 et 2020. Les résultats qui combattent les idées reçues, sont consultables sur le site : <https://ouiauxterresdegonesse.fr/?s=faune+flore>

Les Webinaires : Tour d'horizon des ceintures alimentaires en Europe

Le CPTG et Carma avaient prévu d'aller visiter cet automne la ceinture alimentaire liégeoise, mais ce n'est que partie remise ! Pour nous consoler, une série de webinaires sont programmés pour aller à la rencontre des maraîcher·es, associations, habitant·es et élu·es qui ont créé ce projet il y a maintenant sept ans. La CATL ([Ceinture Aliment Terre Liégeoise](#)) rassemble plus de 200 producteurs, 50 distributeurs pour une ville de 197 000 habitants, ils cultivent entre autres sur des friches prêtées par la mairie. Car Liège est endetté, désindustrialisé et pollué comme notre banlieue nord parisienne, et ce sont les habitants et les producteurs qui ont initié ce projet. Parmi eux vous trouvez [La Bourrache](#), [Le Beau Mur](#), [Les petits producteurs](#), [Oufticoop](#).

Également, nous prévoyons un tour d'horizon européen des initiatives d'agriculture urbaines à Barcelone (Baix Llobregat) et Milan, où nous rencontrerons celles et ceux qui portent aujourd'hui ces projets durables.

Suivez notre page [Facebook](#) pour les dates, à très vite !

Aller plus loin : <https://www.nouvelobs.com/2049/20190607.OBS14078/a-liege-l-alimentation-du-futur-sera-avant-tout-locale.html>

Témoignage d'un jeune maraîcher installé : <https://www.facebook.com/watch/?v=630759534342383&extid=UQP13Reh9UhfvlGX>

Adhésion au CPTG et/ou à CARMA

Depuis 2011, le CPTG mène des actions de mobilisation citoyenne et plusieurs actions en justice pour la sauvegarde des terres agricoles, l'abandon d'EuropaCity, de la ZAC Triangle de Gonesse et de sa gare. **Depuis 2016** date de la création de **CARMA**, les deux associations travaillent en étroite collaboration, chacune dans son domaine de responsabilité. CARMA agit dans la définition et la popularisation d'un projet alternatif d'économie circulaire et agricole.

Si ce n'est pas encore fait il est encore temps d'adhérer à l'une des deux associations selon vos priorités, ou aux deux.

<https://www.helloasso.com/associations/cptg/adhesions>

<http://carmapaysdefrance.com/index.php/2019/10/23/pour-adherer-a-carma-cest-ici/>

Revue de presse

Ligne 17 du Grand Paris Express : la CCI Paris IdF désinforme

La presse a annoncé (cf. [ici](#) et [là](#)) que le 12 novembre 2020, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris Île-de-France avait fait savoir que « la ligne 17 du Grand Paris Express (...), dont les chantiers paraissent bien engagés, est désormais victime, selon elles, d'un « grave dérapage de calendrier ». L'argument principal mis en avant par la CCI est que « cette desserte, faciliterait (...) la création de plus de 80.000 postes dans un contexte où le taux de chômage du Grand Roissy dépasse actuellement les 30 % . »

Alors que la crise de Covid-19 a prouvé la fragilité d'une économie trop spécialisée tournée vers le développement du pôle de Roissy, qu'aggraverait la construction de la ligne 17 Nord, la CCI s'en sert comme prétexte pour accélérer la construction de la gare Triangle de Gonesse : « Et ce sont [ces territoires] qui devraient de surcroît se trouver privés des perspectives améliorées d'emplois liées à cette desserte alors même qu'ils connaissent déjà un taux de chômage chez les jeunes avoisinant les 40% dans certains quartiers ? »

Le CPTG a publié le 30 novembre 2020 un [communiqué de presse pour corriger les contre-vérités](#) contenues dans cette communication de la CCI, et notamment celles-ci :

- la CCI annonce que le taux de chômage du Grand Roissy dépasse 30%» mais selon le recensement INSEE de 2016 ce taux est de 17,75% dans le bassin dit du Grand Roissy (51600 chômeurs pour une population active de 291 000 personnes) ;
- la CCI prétend que « pas moins de 250 000 voyageurs par jour pourront emprunter la ligne 17 » alors que d'après le [site Internet de la Société du Grand Paris](#) (en charge de sa construction) ils seraient 110 000 à 137 000 par jour (« 40 à 50 millions de voyageurs par an ») ;
- la CCI invoque le développement des zones d'activités économiques aux portes de Paris et 80 000 emplois nouveaux. Il existe pléthore d'offres de zones existantes qui peinent à se remplir (Saint-Denis, friche PSA Aulnay, Aérolians/Tremblay, Paris-Nord 2, Villepinte...) et la crise sanitaire actuelle a fait chuter de 70% l'activité du pôle de Roissy. Dès lors, quelle valeur accorder à ce chiffre de « 80 000 emplois nouveaux »affirmés sans la moindre preuve ?
- enfin, la CCI méconnaît gravement les tendances du marché des bureaux, exacerbées par la crise sanitaire : baisse de la demande pour cause de télétravail par les salariés et de recherche d'économies par les entreprises, implantations privilégiées dans des quartiers mixtes logements/activités et désaffectation des transports en commun.

Pour le CPTG, la ligne 17 n'est pas la pièce manquante du puzzle régional des transports comme le déclare le président de la CCI Paris Ile-de-France, Didier Kling.

Le projet CARMA-Risome fait parler de lui

L'article « [Val-d'Oise. Le Carma prend racine au Triangle de Gonesse](#) » de Fabrice Cahen publié le 16.11.2020 par La Gazette du Val d'Oise indique que « Le Conseil d'orientations stratégiques (Cos) du projet Carma-Risome a été mis en place mercredi 7 octobre. (...) Son rôle est de fournir des avis et des contributions actives relatifs à la réalisation de Carma-Risome sur le

Triangle de Gonesse et le Pays de France, de manière à en faire une opération exemplaire aux niveaux régional et international. » Faire de l'emploi et de la formation une priorité majeure pour répondre aux attentes des habitants du territoire figure parmi les pistes de travail prioritaires de Carma-Risome.

Dans l'article "[Clémentine Autain : «Il faut sortir nos imaginaires de l'hypermarché»](#)" de [Pauline Graulle](#) publié le 07.11.2020 par Mediapart, la députée Clémentine Autain (La France Insoumise) évoque le thème de son nouveau livre « A gauche en sortant de l'hypermarché ». Elle critique le modèle de l'hypermarché en citant EuropaCity et mentionnant CARMA : « (...) Si l'on regarde l'histoire, on voit que le supermarché a longtemps été considéré comme le nec plus ultra de la modernité. Mais notre dépendance aux hypermarchés s'explique également par l'aporie de notre imaginaire, qui continue d'être capté par la ronde de la marchandise. On l'a vu avec le projet EuropaCity qui devait voir le jour sur le triangle de Gonesse. (...) Mais rapidement, la mobilisation anti-EuropaCity en a montré la nuisance, notamment environnementale, et le projet a été abandonné.

Aujourd'hui, le [projet Carma](#), qui pourrait voir le jour à la place d'EuropaCity, me semble particulièrement intéressant : il prévoit des créations d'emplois sur des projets liés à une économie circulaire, avec de quoi faire du maraîchage, recycler, acheter des produits bio, proposer de la restauration de qualité, avec un espace de formation aux métiers de l'environnement... Cela prouve que, pour peu qu'on s'en donne les moyens, imaginer des grands projets utiles et soutenables sur le plan environnemental est possible. C'est à l'opposé des mastodontes qui veulent être toujours plus gros (on passe du supermarché à l'hyper, et bientôt au « méga »). Cette course à l'obésité sans fin implique des hypermarchés sans caisses, sans humains, totalement connectés, qui vont fliquer les clients. Cela va avec l'avènement d'une société de surveillance. Libéralisme économique et contrôle social vont toujours de pair. On le sait depuis Thatcher. »

Suites données au « rapport Rol-Tanguy » : élus et Paris Aéroports dans les *starting-blocks*

Alors que le rapport sur l'aménagement de l'est du Val d'Oise rendu par Francis Rol-Tanguy n'a pas encore été officiellement dévoilé par l'Etat, les décideurs locaux y vont tous de leurs propositions pour urbaniser le Triangle de Gonesse. L'article « [Un an après l'abandon d'EuropaCity, trois projets encore flous pour le Val-d'Oise](#) » de César Armand publié le 05.11.2020 par La Tribune indique que " La présidente (Libres!) de la région, Valérie Pécresse, rêverait par exemple d'un campus international, quand le président (LR) de Roissy Pays de France, Pascal Doll, imagine déjà une cité éducative. "Je la vois comme l'arrivée du Stade de France à Saint-Denis d'autant que nous sommes la première frontière mondiale de France", de par la proximité avec l'aéroport Charles-de-Gaulle. La députée Zivka Park plaide, elle, pour la création d'un pôle de formation ou pour une antenne de l'ESSEC, dont le campus se trouve à Cergy."

Commentaires du CPTG : ces élus locaux ont sûrement en tête l'exemple du pseudo-cluster du Plateau de Saclay, où l'État a obligé des établissements d'enseignement supérieur à déménager (221 millions € rien que pour l'École Centrale de Paris) pour pouvoir urbaniser à grande échelle ces très fertiles terres agricoles...

L'article « [Triangle de Gonesse : les conclusions du rapport Rol-Tanguy déçoivent](#) » d'Anne Collin publié le 23.11.2020 par Le Parisien décrit les trois scénarios pour le Triangle de Gonesse contenus dans le rapport de F. Rol-Tanguy : « la poursuite du projet actuel de 280 ha », « l'urbanisation de 110 ha qui permettrait de « donner du sens » à la gare du Triangle » ou « enfin aucune urbanisation du site ». "Selon F. Rol-Tanguy, ce dernier scénario présente deux avantages : « Préserver des terres agricoles » et « ne pas augmenter l'offre de zones d'activités dans un secteur qui compte encore beaucoup de disponibilités ». Au contraire l'article "Triangle de Gonesse : « un rapport creux et déconnecté de la réalité » selon les élus locaux" d'Anne Collin publié le 23.11.2020 par Le Parisien recense les réactions négatives de la Région Île-de-France (LR), du conseil départemental du Val-d'Oise (LR) et du maire de Gonesse au rapport de F. Rol-Tanguy et explique que « Seule l'annonce il y a quelques jours d'une nouvelle « mission d'élaboration d'un contrat entre l'État, ses opérateurs et les principales collectivités concernées par l'aménagement de l'est du Val-d'Oise » confiée au préfet du Val-d'Oise, semble faire naître quelques espoirs. »

Commentaires du CPTG : la préservation des très fertiles terres agricoles de l'est du Val-d'Oise n'ayant jusqu'ici jamais été un objectif réellement poursuivi par ces trois collectivités territoriales qui n'ont pas intégré les engagements de la France lors de la COP 21, leurs réactions au rapport de F. Rol-Tanguy sont malheureusement sans surprise.

L'article « [CDG Express, ligne 17, A104... Les futurs accès à Roissy maintenus malgré la baisse du trafic aérien ?](#) » de Jean-Gabriel Bontinck publié le 24.11.2020 par Le Parisien explique que "Paris Aéroports [ex-ADP] souhaite donc toujours soutenir plusieurs projets de front, afin notamment de faire baisser de 67 % à 50 % la part de la route dans les accès à Roissy et diminuer l'engorgement de l'A1 : CDG Express, ligne 17 du métro Grand Paris Express et prolongement de l'autoroute A104 à l'Est de l'aéroport (...). La Société du Grand Paris (SGP), en charge du futur métro, indique travailler dès lors « aux modalités de reprises de travaux [de la ligne 17 Nord] », à Gonesse notamment. Les chantiers concernés par la suspension n'en étaient qu'aux phases préparatoires, rappelle la SGP."

Commentaires du CPTG : l'impasse climatique dans laquelle se trouve actuellement l'espèce humaine n'empêche pas Paris Aéroport (contrôlé par l'État français) de continuer à poursuivre des objectifs de croissance du trafic aérien incompatibles avec l'Accord de Paris sur le climat signé fin 2015 au Bourget.

Abandon d'EuropaCity : en novembre 2020 le temps des revanchards ?

Un an après l'abandon d'EuropaCity et alors que le sort des terres agricoles du Triangle de Gonesse n'est toujours pas tranché par le gouvernement français, des voix s'expriment pour réécrire l'Histoire, à savoir que le projet d'Auchan serait victime d'une injustice.

EuropaCity tombé au champ d'honneur !

Le magazine Business Immo de novembre 2020 (n°170) publie un « Grand angle » intitulé « **Moratoire : le Commerce sur pause ?** », qui présente la réaction et les contre-propositions des promoteurs et des enseignes au fait que « pour enrayer l'artificialisation des sols face à l'urgence climatique, le gouvernement semble vouloir geler les projets d'immobilier commercial en périphérie des villes ».

Dans ce dossier figure l'article « **Ces projets fusillés pour l'exemple** » dont l'acte d'accusation apparaît dès le chapeau : "Sans attendre un quelconque moratoire pour lutter contre l'artificialisation des sols, l'État et diverses collectivités locales ont multiplié les coups d'arrêt à l'encontre de projets de développement de nouveaux espaces commerciaux. Passage en revue de quelques programmes avortés ou en passe de l'être". Sans surprise, c'est EuropaCity qui est sur la plus haute marche du podium des projets martyrs : "Premier exemple – et non des moindres –, EuropaCity (1). Le 7 novembre 2019, le chef de l'État, Emmanuel Macron, tranche et dit stop au méga complexe controversé, situé sur le Triangle de Gonesse : « le projet est daté et dépassé (...) et ne correspond plus aux aspirations de nos concitoyens ». Face à cette décision unilatérale de l'Élysée, le maire de Gonesse, Jean-Pierre Blazy, estime que le gouvernement a « sacrifié » son territoire au nom d'« une vision uniquement symbolique de l'écologie »."

Sont cités ensuite les projets Open Sky Rennes Pacé (près de Rennes, promoteur La Compagnie de Phalsbourg), Ode à la Mer (à Pérols près de Montpellier, promoteur Frey), Val Tolosa (près de Toulouse, promoteur Unibail-Rodamco-Westfield) qui « serait en voie d'être enterré » et la gare du Nord à Paris (promoteurs SNCF Gares & Connexions et Ceetrus) alors qu'un protocole vient d'être signé qui valide le projet revu à la baisse.

Prochaine étape : BusinessImmo va-t-il proposer une commémoration nationale des projets d'immobilier commercial tombés sur le champ de bataille de la guerre pour l'accaparement des terres agricoles ?

Après “Good Bye Lenin !”, “Good Bye EuropaCity” ?

La radio France Info a diffusé samedi 28 novembre 2020 [un entretien avec Jean-Pierre Blazy](#) dans lequel ce dernier critique le rapport sur l'aménagement de l'est du Val d'Oise remis à l'État par F. Rol-Tanguy ("Je ne crois pas qu'une reconversion se décrète avec un haut-fonctionnaire qui fait un rapport"), et n'a toujours pas digéré l'abandon d'EuropaCity dont il était le plus fervent supporter ("Je constate qu'il y a un an, le président de la République a cassé un projet qui était sur les rails depuis dix ans et qui était à maturité.") et conteste même le fait qu'EuropaCity ait été abandonné pour des raisons environnementales. De plus, le maire de Gonesse reprend son éternel refrain sur l'attractivité, mais celui-ci sonne encore plus creux que d'habitude en ces temps de pandémie de Covid-19 et de confinement à répétition où beaucoup de Franciliens rêvent d'aller s'installer à la campagne ou dans une paisible ville moyenne et boudent la « galère des transports ».

Commentaires du CPTG : rappelons que le projet d'EuropaCity n'était constitué que « d'enveloppes » conçues par de grands architectes, mais qu'il n'y avait aucun candidat pour les occuper. Que signifiait par exemple un soi-disant projet culturel de la taille de Beaubourg (50 000 m2) au milieu des champs, alors que ni le Louvre, ni le Centre Pompidou n'étaient candidats ? Peut-on parler d'un oiseau prêt à s'envoler (projet arrivé à maturité !!), alors qu'il n'existe que la coquille ?

En 2003 le film « Good Bye Lénin ! » racontait l'histoire d'un fils aimant, cachant à sa mère - sortie d'un long coma après un infarctus et vivant à Berlin-Est - la chute de la RDA et l'unification de l'Allemagne pour lui éviter un choc émotionnel trop violent. En 2021 faudra-t-il projeter au maire de Gonesse un film d'animation montrant EuropaCity accueillant un show de Céline Dion pour qu'il (re)trouve la joie de vivre ?

D'autres luttes à soutenir ailleurs

Victoire des associations opposées au projet d'extension d'une carrière de calcaire dans le Vexin français

La lutte contre le projet d'extension à Breuil-en-Vexin et Guitrancourt d'une carrière de calcaire porté par le cimentier Calcia, filiale du groupe allemand HeidelbergCement, a déjà été évoquée deux fois ici. L'Écho du Triangle du 15 octobre 2019 avait appelé à soutenir les opposants – associations et parc naturel régional du Vexin français – à ce projet, et une de ces associations, l'[AVL3C](#), avait participé le 5 octobre 2019 à la marche de Gonesse à Matignon. Et [L'Écho du Triangle du 16 janvier 2020](#) avait expliqué que Calcia s'était mis à dos d'autres élus locaux (dont Valérie Péresse, la présidente de la Région Île-de-France) et le préfet des Yvelines.

[Mercredi 18 novembre 2020](#), Calcia a annoncé l'abandon de son projet de nouvelle carrière dans le Vexin français à cause de l'incertitude liée aux nombreux recours (douze) contre l'ouverture de celle-ci, ainsi que la conversion en centre de broyage de la cimenterie voisine située à Gargenville (Yvelines). Dans son article « [Yvelines : gaffe, recours, colère des élus... Pourquoi Calcia renonce aux carrières](#) » publié le 18.11.2020 par Le Parisien, Mehdi Gherdane souligne le soulagement des habitants en apprenant la nouvelle : « Le Vexin gardera ses terres agricoles et ses paysages bucoliques. En annonçant, ce mercredi matin, qu'il renonce à son projet de carrières à ciment dans le nord des Yvelines, le groupe Calcia a rendu le sourire à des milliers d'habitants du secteur. »

Dimanche 22 novembre 2020 à l'initiative du [Collectif Sans Fin](#) (c100fin) un rassemblement a eu lieu pour célébrer l'abandon du projet de carrières et [la cinquantaine de personnes](#) présentes a pu admirer le paysage magnifique qui sera préservé (cf. photo ci-dessous).



Source : c100fin

Mais « c100fin » reste vigilant au sujet du centre de broyage de Gargenville : « Nous avons dénoncé le fonctionnement actuel de la cimenterie qui continue de fonctionner dans des conditions inacceptables pour les riverains, du fait du bruit et des poussières liés à l'[activité du concasseur](#). ».

Contacts

CPTG : Bernard LOUP
ouiauxterresdegonesse@gmail.com

06 76 90 11 62
ouiauxterresdegonesse.fr



Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables. Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

Consultez nos Communiqués de Presse

<https://ouiauxterresdegonesse.fr/communiques-de-presse>

FAIRE UN DON

SIGNER LA PÉTITION

**Retrouvez-nous sur internet
et faites-nous connaître dans vos réseaux**



Ce courriel a été envoyé par CPTG Rue Gambetta 95400 Villiers le Bel